Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-212201826-20260924-CM_24_09_26_004-DE

Mairie de Plélo - Place du 11 novembre - 22170 PLÉLO
☎ 02 96 79 53 53 - ✉ mairie@plelo.fr
Site internet : **www.plelo.fr**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLÉLO

Séance du 24 septembre 2026

Date de la convocation : 18 septembre 2026
Date d'affichage : 30 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de Plélo se sont réunis à la mairie sous la présidence de M. Jérémy MEURO, maire.

Présents
Jérémy MEURO – Patrick BRIGANT - Sandrine GUILLAUME – Christian CORBEL – Sophie AUFFRAY Jean-Pierre BALLOUARD - Laure FINGOLO - Erwan CAMUS - Gwendoline GUEGAN Laurie LÉARD - Jean-Christophe BARBOT - Mikaël CORBEL - Guillaume LE COMTE - Guillaume LE COQÛ Annyvonne CORBEL - Jeanne-Noëlle LAMOUR - Philippe LE GUEN - Jean-François LE FLOCH Loïc SORIN – ROUTIER Gaëlle

Absents avec procuration
Marine MALARGÉ à Laure FINGOLO
Stéphanie MORVAN à Loïc SORIN
Laëtitia CORNILY à Erwan CAMUS

Secrétaire de séance : Jean-François LE FLOCH

DÉLIBÉRATION 24-09-26-004

Objet de la délibération : Dénomination de la rue du lotissement « Pierreval » - Lotissement Des jardins du Moulin

Monsieur le Maire informe que la création du lotissement nécessite la dénomination de la voie nouvelle desservant les différents lots, ainsi que l'attribution ultérieure des numéros de voirie.
Cette démarche permet d'assurer une adresse précise et pérenne pour les futures constructions, de faciliter leur localisation par les services publics et concessionnaires et d'intégrer les données d'adressage à la Base Adresse Nationale.
Conformément aux articles L. 2121-30 et L. 2213-28 du Code général des collectivités territoriales, il appartient au conseil municipal de procéder à la dénomination des voies et au numérotage des constructions.

Il est ainsi proposé de dénommer la nouvelle voie : « Les Jardins du Moulin ».

Entendu l'exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de dénommer la voie nouvelle desservant le lotissement : « Les Jardins du Moulin ».

Le Maire ,
Jérémy MEURO

Le secrétaire de séance
Jean-François LE FLOCH